

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du mardi 6 septembre 2022, tenue à la salle arrière du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller
Madame Christine Charlebois	conseillère
Madame Claudy Malenfant	conseillère
Monsieur Émile Dubé	conseiller
Monsieur Alain Forget	conseiller
Monsieur Danny Michaud	conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita. Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} août 2022
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes
7. Transfert de crédit
8. Correspondances
9. Demande de soumission pour carburant
10. Demande de soumission gré à gré - TECQ 2019-2023
11. Amendement à l'entente de service aux sinistrés (Croix-Rouge)
12. Demande au Programme Revitalisation volet 4
13. Adjudication soumission Purbec
14. Ajout au libellé de la résolution # 2022-06-06-15
15. Dossier
 - 15.1. Voirie été, hiver
 - 15.2. Étangs
 - 15.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
 - 15.4. Comité des Loisirs
 - 15.4.1 Rapport terrain de jeux 2022 -COSMOSS
 - 15.5. Bibliothèque La Bibliotrioise
 - 15.6. Corporation Premier Jalon
 - 15.7. Corporation Touristique
 - 15.8. Cuisine collective
 - 15.9. Action municipale et famille
 - 15.10. Jardins Rita de Cascia
 - 15.11. L'hÉRIT Age de Sainte-Rita

16. Varia

17. Période de questions

18. Clôture de la session

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté après y avoir ajouté les points suivants :

15.10.1. Demande de soutien financier année 2022

16.1. Projet d'hébertisme

Adoptée



Madame de résolution
2022-09-06-03
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} AOÛT 2022

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

5. BORDEREAUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 19 694,07\$.

6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRISCAR	vis plancher	21.82 \$
ATELIER DE RÉP. GÉNÉRALES	nut, fer angle	209.92 \$
ATELIER S.R.M.	inspection SAAQ	249.50 \$
BOUTIQUE FREDHOBBY	installation Team Viewer, vérification 2 portables	86.23 \$
BUANDERIE RDL	boîte serviette, salopette	41.39 \$
CAREFOUR DU CAMION RDL	fil kys 4735 44560.03 fan-xmd	171.71
CENTRE DU CAMION LABONTÉ	bouchon radiateur	62.19 \$
DISTRIBUTIONS ALIPRIX	papier hygiénique, nettoyeur plancher neutre	138.39 \$
ÉNERGIE ET RESS. NAT.	avis de mutation	10.00 \$
ÉQUIPEMENTS SM 2000	vis cylindrique, débroussailluse	1 484.91 \$
ÉTHIER AVOCATS	services professionnels	123.49 \$
FÉD. QUÉB. DES MUN.	rechargement granulaire, travaux divers TECQ	4 538.62 \$
ROLAND FOURNIER	15 morceaux 2 X 4 X 12	96.57 \$
GARAGE STEVE GAMACHE	lumière triway	31.04 \$
HARNOIS	essence	965.74 \$
H2LAB	analyse eaux usées et potable	289.91 \$
LIVRAISON M.L.	livraison Centre Routier	12.03 \$
MACPEK	antigel rouge	97.48 \$
MULTI TECHNIQUES	problème caméra surveillance garage	62.52 \$
NORDIKEAU	suivi des installations	2 086.80 \$
PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD	boulons	35.87 \$
PIÈCES D'AUTOS 3-PISTOLES	exhaust manifold, poignée	75.47 \$
PLOMBERIE KRIB INC.	vérification dispositif antirefoulement	340.33 \$
RAY RÉFRIGÉRATION	filtre, courroie entretien	487.47 \$
RDL TELECOM	vérification extincteur, test, rechargement, joint	155.22 \$
SERVITECH	honoraires professionnels	14.72
VILLE DE TROIS-PISTOLES	intervention pompier 26-08-2022 11, rue de l'Église E	171.76 \$
WURTH	lubrifiant, écrou, sae rondelle, attache, adhésif...	696.83 \$
Total		12 757.93 \$

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité;

QUE les comptes au montant de 12 757.93\$ soient approuvés et payés.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 12 757.93\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

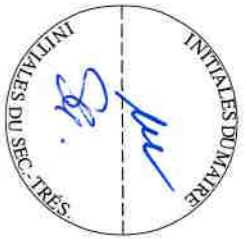
7. TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité;

QU'un montant de 621,\$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

2022-09-06-04

2022-09-06-03



No de résolution
ou annotation

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
Formation ubanisme	261 000 419	formation admn.	213 000 454	75.00 \$
entr.-rép. Véhicule Voirie	232 000 525	entr.-rép. Équipements	232 000 526	66.00 \$
subv. Organisme	270 290 951	aménagement paysager	270 290 999	318.00 \$
assurance biens adm.	213 000 429	aménagement paysager	270 290 999	82.00 \$
Serv. Technique eau	241 200 419	analyse eau	241 200 411	80.00 \$
TOTAL				621.00 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Adoptée

8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

9. DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE CARBURANT

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire demander des soumissions sur invitation auprès de deux compagnies de pétrole pour l'achat d'huile à chauffage, de diesel et d'essence:

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Sainte-Rita demande des soumissions sur invitation auprès de deux compagnies de pétrole pour l'achat d'huile à chauffage, de diesel et d'essence;

QUE les soumissions seront reçues au bureau municipal à 11h00, heure locale le 28 septembre 2022.

QUE les soumissions seront ouvertes publiquement au bureau municipal à 11h01, le même jour;

QUE la municipalité de Sainte-Rita se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Adoptée

10. DEMANDE DE SOUMISSION GRÉ À GRÉ – TECH 2019-2023

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita désirent réaliser des travaux de rechargement granulaire, de nettoyages de fossés et d'autres travaux divers situés sur une portion du chemin du Lac Saint-Jean;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire procéder par appel d'offres de gré à gré auprès de l'Entreprise en excavation Hugues Guérette de Cacouna compte tenu des travaux de réfection du rang 4 en cours et de la machinerie déjà sur place et devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la FQM Ingénierie et Infrastructures;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité:

QUE la municipalité de Sainte-Rita procède par appel d'offres de gré à gré auprès de l'Entrepreneur Hugues Guérette de Cacouna pour la réalisation de travaux de voirie pour les travaux cités ci-haut;

QUE les travaux doivent être complétés avant le 4 novembre 2022 et que le contrat sera adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Adopté

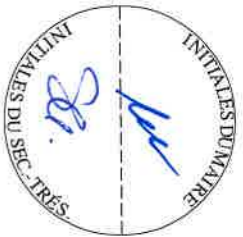
11. AMENDEMENT À L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS (CROIX-ROUGE)

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita et la Société canadienne de la Croix-Rouge – Québec ont une lettre d'entente – Services aux sinistrés qui arrive à échéance au mois de décembre prochain et qu'il désire procéder à un amendement de l'actuelle lettre d'entente afin notamment de prolonger sa période de validité pour une période de 12 mois à partir de sa date d'échéance;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge a entamé, en septembre 2021, un travail de révision de la lettre d'entente afin de refléter des changements de façons de faire au sein de la Croix-Rouge et l'évolution du domaine de la sécurité civile au Québec;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent l'amendement de prolongation de la lettre d'entente Services aux sinistrés, comme la nouvelle version sera prête au cours des prochains mois et que la Croix-Rouge souhaite prolonger d'un an la validité de l'entente actuelle afin que notre municipalité puisse utiliser la nouvelle version de l'entente dès la prochaine année;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

QUE, mises à part les modifications mentionnées ci-dessus, les autres dispositions de la lettre d'entente restent inchangées;

ET DE MANDATER monsieur Michel Colpron, maire, et madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à signer, pour la municipalité, tout document en lien avec cette entente.

Adoptée

12. DEMANDE AU PROGRAMME REVITALISATION VOLET 4

ATTENDU QUE le nombre croissant de programmes gouvernementaux et régionaux qui s'offrent aux municipalités et pour lesquels la municipalité de Sainte-Rita ne peut pas participer par manque de ressources humaines pour élaborer des projets;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita juge opportun l'embauche d'un chargé de projet pour que la municipalité de Sainte-Rita puisse profiter de toutes les possibilités qui se présentent;

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu unanimement;

2022-09-06-08

QUE la municipalité de Sainte-Rita dépose une demande auprès du programme de revitalisation -Volet 4 pour l'embauche d'un chargé de projet à temps partiel à raison de 2 jours par semaine pour un minimum de 2 ans et ainsi pouvoir mettre sur pied des projets de revitalisation subventionnés à 90%.

Adoptée

13. ADJUDICATION DE LA SOUMISSION PURIBEC

ATTENDU QUE l'entreprise Puribec Inc. de Rimouski, nous a fait parvenir une soumission pour l'entretien du système d'eau au Centre Multifonctions ainsi que pour les analyses de base et le rapport d'analyse minéralogique;

ATTENDU QUE le montant de la soumission est de 165,\$ par visite taxes en sus pour un minimum de 4 visites soit aux 3 mois;

2022-09-06-09

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte l'offre de l'entreprise Puribec Inc. pour faire l'entretien ainsi que les analyses de base et le rapport d'analyse minéralogique au montant de 189,71\$, taxes incluses, par visite pour un entretien aux 3 mois.

Adoptée

14. AOÛT AU LIBELLÉ DE LA RÉOLUTION 1 2022-06-06-15

ATTENDU QUE la résolution # 2022-06-06-15 concernant la vente de l'immeuble au 15, route 295 (succ. Alain Lemieux) ne portait pas la mention des signataires mandatés pour la signature du contrat de vente;

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et résolu unanimement;

2022-09-06-10

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita entérinent l'ajout de la mention qui mandate les signataires, monsieur Michel Colpron, maire, et madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à signer tous les documents requis pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rita.

Adoptée

15. DOSSIER

15.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

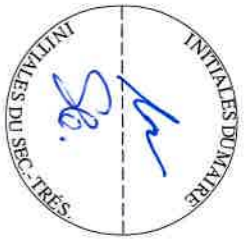
Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Les grilles de rues ont été nettoyées
- En attente du sel et du sable à abrasif
- Début des travaux au rang 4 dans les jours qui viennent

15.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- La vérification du débitmètre a été effectuée le jeudi 1^{er} septembre, un rapport suivra.



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

15.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

MRC :

- C.A. le 10 août par zoom
- Conseil de MRC le 24 août à Notre-Dame-des-Neiges
- Prochain C.A. le 14 septembre à Trois-Pistoles
- Prochain conseil le 28 septembre à Notre-Dame-des-Neiges

MUNICIPALITÉ :

- Signature du contrat de vente (immeuble Alain Lemieux) avec madame Sergine Gagnon, directrice générale, chez Me Caroline Tremblay, notaire, à Saint-Cyprien le 10 août.

15.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Le terrain de jeux est terminé, globalement, le tout c'est bien déroulé.

15.4.1. RAPPORT TERRAIN DE JEUX 2022 – COSMOSS

- Un rapport de fin de saison des camps de jour a été produit suite à la tenue du terrain de jeux par l'agent(e) d'accompagnement COSMOSS Les Basques, lequel nous fait part des constats et recommandations de manière globale, puisque la majorité des problématiques rencontrées étaient vécues dans plusieurs municipalités. Ce fut, somme toute, une bonne saison pour Sainte-Rita. Il y a quelques recommandations émises et un suivi sera fait avec les animatrices en place pour l'été.

15.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORITOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que :

- La Biblioritoise reprend son horaire normal dès le mercredi 7 septembre
- 2 nouvelles bénévoles se sont jointes à l'équipe en place

15.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- La date de l'audit de conformité prévu en septembre a été repoussée à une date ultérieure par manque de production de documents et aucun retour d'appels de la part de l'OMH.

15.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- La tenue de la 17^{ème} édition du Festival de l'Érable a été couronnée de succès. Un bon achalandage a été observé à chaque activité. Les résultats finaux seront sûrement plus que satisfaisant. Encore une fois, cette événement ne serait pas possible sans la participation de plusieurs bénévoles.

15.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Le tout est en arrêt pour la période estivale, en attente d'une date de reprise.

15.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- En attente d'un charge de projet pour la suite de la politique.

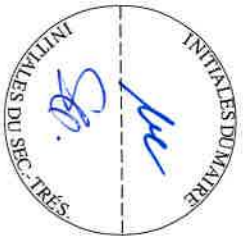
15.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Alain Forget, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Nous avons planté des plants de tomates, de piments et de basilic et nous avons semé des carottes, du Kale, des radis et des bettes à carde dans la serre.
- Marie Lacasse qui a été engagée pour entretenir le jardin a complété ses neuf semaines de travail le 19 août.
- En préparation de la fête des récoltes vers la fin septembre, début octobre.
- La visite des Jardins dans le cadre du Festival s'est bien déroulée ayant eu une vingtaine de visiteurs dont le préfet Bertin Denis.
- Il y aura des réflexions cet hiver afin de faire un partage équilibrable des légumes de jardins. Aussi, nous devons trouver un moyen de générer des revenus annuels d'au moins 5 000\$ afin d'accéder à plus de subventions.
- Nous entamons cet automne un projet pilote avec l'école où les enfants étudieront la patate et l'acériculture. L'animatrice sera Amélie Boucher.

15.10.1 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU QUE Les Jardins Rita de Cascia travaillent sur l'élaboration d'un projet de grande envergure depuis plus de 2 ans;



No de résolution
ou annotation

2022-09-06-11

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

ATTENDU QUE l'aide financière de l'ordre de 3 000,\$ pour cet organisme est des plus importantes et que ce montant a déjà été prévu au budget 2022;

Il est proposé par madame Claudy Malenfant et unanimement résolu;

QUE le conseil municipal de Sainte-Rita accorde une aide financière de l'ordre de 3 000,00\$ pour aider à la réalisation des projets des jardins.

Adopté

15.11 CIMETIÈRE L'HÉRITAGE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les travaux d'entretien prévus pour l'été 2022 ont été effectués en cours de saison.

16. VARIA

16.1. PROJET PARC D'HÉBERTISME

- Les travaux débuteraient le 26 septembre.
- Il faut s'assurer que la balançoire avec dalle soit déplacée pour le 26 septembre avec le loader;
- Il faut avoir enlevé le terrain de pétanque;
- Il faudrait avoir fait nos tests de sol à savoir que le remplissage est bon et pas de « ripes de bois » au travers sur 4 pieds de profondeur;
- Il faut réserver Sylvain et sa pépinière pour le 26 (je valide avec Steve le nombre d'heures);
- Il faut trouver un « jumping jack » pour le 26.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

18. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20 h 43 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE la présente séance soit close.

Adoptée à l'unanimité

2022-09-06-12

Signé :

Président d'assemblée

Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.